



Mesdames, Messieurs,  
Chères consœurs, chers confrères,

Dans le cadre des élections ordinaires au sein du Conseil Régional de l'Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes Auvergne-Rhône-Alpes le dépouillement des urnes aura lieu ce vendredi 26 mars 2021 à 17h (heure de la métropole) dans nos locaux sis 16, rue du Parc 69500 BRON.

Selon l'article 81 du code électoral l'ouverture de l'urne doit se faire publiquement.

L'accès des locaux sera donc possible pour toute personne se présentant au siège du CROMK ARA.

Le procès-verbal contenant les résultats des élections sera publié dans les meilleurs délais sur le site internet du conseil (<https://auvergnerhonealpes.ordremk.fr>).

Confraternellement,

Le président  
*Frédéric RAVEL*